Le VIIe Centenaire de la Bataille de Bouvines

LA BROCHURE PROGRAMME

Les fêtes du VIIe centenaire de la victoire de Bouvines ne doivent pas être seulement de brillantes réjouissances. Elles s'adressent au patriotisme français et, par conséquent, elles doivent laisser un enseignement dans l'esprit de tous ceux qui y participeront ou qui s'y intéresseront.

C'est pour répondre à cette préoccupation que le comité a fait éditer une élégante brochure, abondamment illustrée, qui présente, sous une forme claire et attrayante, tout ce qui se rapporte à Bouvines, à la bataille et aux fêtes du VIIe centenaire.

Cette brochure, mise en vente au prix modique de 50 centimes, sera indispensable à quiconque voudra se pénétrer des sentiments de patriotisme élevé et de concorde nationale qui sont la raison d'être de ces fêtes commémoratives dont elle constituera, d'ailleurs, un intéressant souvenir.

Elle est, dès à présent, mise en vente.

Le comité renouvelle son appel à la générosité de nos concitoyens en faveur de la souscription pour l'érection du monument commémoratif.

En voici la liste :

Le Conseil général de l'Oise, 100 fr. — La Société Générale, 100 fr. — Anonyme, 100 fr. — M. Dupont-Descat, château d'Henchemont, 400 fr. — Les habitants de la commune de Cappelle, 60 fr. 50. — Divers, 25 fr., — Total, 20.397 fr. 55.

LILLE

OPÉRATIONS DE DOUANE

A LILLE

Dans l'une de ses dernières séances, la Chambre de Commerce de Lille a entendu un rapport de M. Guilbaut, qu'elle a approuvé, concernant les entraves apportées au commerce par l'administration des douanes en dehors des heures légales.

Il y a quelques temps, la direction de la gare de Lille, pour dégager sa responsabilité, avertissait les principaux négociants en denrées périssables que l'administration des douanes ne disposait à appliquer aux opérations effectuées les dimanches, les jours fériés et les jours ordinaires en dehors des heures d'ouverture des bureaux, un tarif spécial d'indemnités pour le travail après les heures légales.

Ce fait a paru ici d'autant plus étrange que l'application des mesures prises par l'administration des douanes, primitivement fixée au 3 avril, vient d'être ajournée, pour Paris tout au moins, jusqu'au 1er juin.

Cette réglementation, dès sa mise en vigueur à Lille, y a déterminé déjà quelques incidents.

La Compagnie du Chemin de fer, dont l'agence spéciale dédouane pour le compte du public la presque totalité des marchandises entrant par les services de grande vitesse, s'est refusée à faire aucune opération pouvant donner lieu à la rémunération réclamée. Il semble difficile en effet à la Compagnie de répartir sur les opérations des frais qui, établis à l'heure, n'ont rien de fixe et sont exorbitants dans la plupart des cas.

Depuis l'application du nouveau régime, les services de douane qui, autrefois, en assurant jusqu'à minuit la visite des bagages des voyageurs en gare de Lille, effectuaient les opérations urgentes sur les marchandises périssables, beurres, fruits, légumes, animaux vivants, volailles et poissons destinés aux Halles, se refusent maintenant à accomplir ces opérations sans rémunération en dehors des heures légales et, bien entendu, les dimanches et jours fériés.

On a pu voir pendant les fêtes de Pâques quatre wagons chargés de beurre, encombrer les voies de la gare, gêner considérablement le service des voyageurs et ne pouvoir être déchargés par suite du refus des services de douane.

Des volailles, des poissons arrivés le samedi après 7 heures du soir, sont restés en gare jusqu'au mardi matin.

On comprend que devant l'impossibilité d'opérer opposée par la Compagnie, les particuliers eux-mêmes se soient trouvés dans l'obligation de reculer en face des frais demandés, quand on sait que toute intervention réclame la présence d'un préposé et d'un vérificateur, soit donc 5 fr. 50 à payer pour l'entrée d'un colis pendant la journée et 11 fr. pendant la nuit, car pour MM. les employés une heure commencée est une heure finie.

On ne signale jusqu'ici que deux accords qui soient intervenus entre les intéressés pour supporter les frais du nouveau tarif : des négociants en beurre recevant de Hollande des beurres par wagons et des importateurs d'asperges belges contraints de vendre rapidement leurs produits et accompagnant généralement leur marchandise.

Mais bien difficile est la situation faite à certaines denrées d'approvisionnement pour les Halles et qui doivent parvenir aux mandataires pour les premiers marchés du matin. Si ces marchandises, arrivant le soir, ne peuvent être présentées avant sept heures, elles subissent 24 heures de retard pour leur apparition sur le carreau des Halles et éprouvent de ce fait une dépréciation et souvent une avarie.

Il semble vraiment que l'administration des douanes veuille se mettre à la traverse du mouvement général des échanges et du commerce qui, à notre époque, réclame toujours plus d'accélération et d'intensité.

La douane, immuablement figée dans des règlements datant de 1791, ne consent à ouvrir ses bureaux que sept heures par jour en hiver et huit heures en été.

Elle paraît avoir oublié que, dans sa séance du 18 novembre 1912, l'assemblée des présidents des Chambres de Commerce émettait le vœu « que les Pouvoirs publics, dans le plus bref délai possible, soumettent à une refonte complète la législation actuellement en vigueur, de façon à faire accorder le service de la douane et celui des entreprises de transport et, notamment, avec les heures d'ouverture et de fermeture des gares de chemins de fer ».

La Chambre de Commerce de Nancy, en reprenant ce vœu, le compléta en signalant que les administrations étrangères ont pris des dispositions particulièrement favorables aux expéditeurs de façon à détourner sur leurs lignes un trafic qui, dans d'autres conditions, passerait certainement par la France. C'est ainsi que la plupart des marchandises belges à destination de la Suisse transitent par la voie d'Alsace-Lorraine de préférence aux voies françaises. Il en résulte une perte de trafic pour nos Compagnies de chemin de fer et, par voie de conséquence, pour le Trésor public.

Pour protester contre la décision récente de l'administration des douanes, la Chambre de Commerce a adopté les conclusions suivantes de M. Guilbaut :

« La Chambre de Commerce de Lille, saisie de plaintes de ses ressortissants sur la mise en application par les services de douane de dispositions nouvelles relatives aux opérations effectuées les dimanches, les jours fériés et les jours ordinaires en dehors des heures légales, s'étonne que, revenant sur les concessions accordées, l'administration soit assez rétrograde pour invoquer la législation surannée de 1791.

« Elle demande instamment à M. le Ministre du Commerce d'insister auprès de son collègue des Finances pour suspendre au plus tôt l'effet de dispositions éminemment dommageables à l'introduction et au transport d'une foule de denrées.

« Rappelant la délibération prise le 18 novembre 1912 par l'assemblée des présidents des Chambres de Commerce, elle insiste pour que les Pouvoirs publics se livrent dans le plus bref délai à la refonte des règlements, de façon à mettre en harmonie les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux de douane avec les nécessités de notre époque et favoriser ainsi l'intensité de plus en plus grande de nos échanges et de nos relations internationales. »

CHRONIQUE SPORTIVE

JEU DE BALLE

A ANZIN

Mardi 2 juin, à 3 heures, sur le Ballodrome de la Place Verte, à l'occasion de la Duccasse, Grande Lutte au gant entre Condé (Boutelier) et Anzin (Apollinaire).

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 30 mai 1914
Présidence de M. Leray, vice-président

LES APACHES ROUBAISIENS
Condamnations sévères

LES ATTAQUES NOCTURNES

Dans la nuit du 2 au 3 mai, vers 2 heures et demie du matin, M. Narcisse Dazeumaux, encolleur, rue de la Potennerie, impasse Guillaume-Lefebvre, à Roubaix, regagnait sa demeure, boulevard Gambetta, quand il aperçut deux individus qui, après avoir bâillonné un passant, M. Georges Lecompte, 33 ans, peigneur, rue du Congo, à Roubaix le dévalisaient.

L'encolleur se précipita à son secours, mais il fut à son tour roué de coups et dévalisé, tant par les deux premiers apaches que par un 3e, qui non loin de là faisait le guet.

Le trio a été arrêté. Il se compose de repris de justice : Léon Bacq, J.-B. Deschoemacker et Philippe Vercauteren.

Bacq encourt 5 ans de prison, 5 ans d'interdiction de séjour ; Deschoemacker, 5 ans et 5 ans d'interdiction, enfin Vercauteren est condamné à 12 mois.

L'APACHE QUI SE VENGE

Nous avons rendu compte en tous leurs détails, des exploits de Fernand Scalbert, venu pour se venger au cabaret Bauduin, rue du Chemin-de-fer, à Roubaix.

Scalbert a comparu pour violences, port d'arme et menaces.

Il a été condamné à 12 mois.

LE COUTEAU

Louis Seine, 33 ans, dangereux repris de justice, Grand'Rue, cour Delbart, a frappé d'un coup de couteau, Valentine Impens, 36 ans, qui passait rue Sainte-Elisabeth.

Seine nie. Il est condamné à 18 mois de prison.

AFFAIRES DIVERSES

Par défaut, 6 mois à Jean Loison, à Lille, qui a dissipé 3.145 francs à son patron, M. Courouble, négociant, rue Brûle-Maison, à Lille.

— 40 jours (sursis), à Georges Dauckaert, 32 ans, encaisseur chez M. Lefrand-Herman, rue Violette, à Lille, pour détournements de 2.500 francs au préjudice de son patron. Les faits remontent à septembre 1912. Dauckaert a été arrêté à Bruxelles, où il s'était réfugié.

— 4 mois à Henri Lévêque, 54 ans, qui s'est fait condamner sous le nom de son frère Georges.

— Stéphanie Tavernier, demeurant rue Jacques-Lefebvre, à La Madeleine, s'est querellée, le 25 février, avec une voisine, Hermance Rousseel. Au comble de l'exaspération, elle poussa cette dernière qui, tombant sur le trottoir, se fractura la rotule. 2 mois (sursis).

— 30 jours (sursis) à Gustave Decat, à Halluin, pour tentative de vol de cuivre à la papeterie de Bouabecques.

— 2 mois et 500 francs à Jean Leblanc, à Calais, fraude de 60 kilos de café vert.

— Un mois à Charles Varbeke, à Menin, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

FUNERAILLES

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Madame Veuve Célestin FAUVILLE
Née Léontine Ringé

décédée à *Brebières*, le 29 mai 1914, dans sa 79e année, munie des Sacrements, sont priées d'assister aux *Convoi, Service et Funérailles* qui auront lieu le *mardi 2 juin*, à 11 h. 1/4, en l'église de *Neuville-sur-l'Escaut*. Inhumation dans le caveau de famille.

Assemblée à l'église de Neuville à 11 h. 1/4.

MOUVEMENT DU PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 30 mai

Havre, vap. fr. Listrac, 144, cap. Redon, div., Worms.

Morlaix, vap. fr. Antoinette, 165, cap. Lefranc, div., Leroy.

Hernorand, vap. ang. Seaton, 448, cap. Goderham, bois, Parisis.

SORTIES du 30 mai

Newcastle, vap. suéd. Gerd, 1227, cap. Falkenberg, lège, Leroy.

Burnisland, vap. suéd. Macedonia, 962, cap. Bunsterd, lège, Parisis.

Copenhague, vap. dan. A.-N.-Hansen, 918, cap. Sorensen, div., Duchateau.

Bayonne, vap. fr. Marie, 480, cap. Agnieray, div., Hecquet.

Barry, vap. norv. Adda, 698, cap. Walin, lège, Feyol.

MARCHÉS

COURS DU MARCHE REGLEMENTE DE LA REGION DU NORD

Lille, le 30 mai 1914.

	AVOINES jaune	AVOINES blanche	BLES roux	BLES blanc
Courant	19,25	19,65	26,15	26,40
Prochain	19,30	19,75	26,35	26,50
Juillet-août	19,50	19,80	27,25	26,10
4 derniers	19,25	19,45	26,75	26,95

LILLE, 30 mai.

SUCRE. — Roux, 88° 00,00. — Cours 1er jet. 30,25. — Pain n° 1, 86,00. — Cassé boîte 5 kilos. 70,00.

ALCOOL. — 3/6 fin disponible, 41,75.

Lille, le 29 mai.

ESSENCE DE TERÉBENTHINE garantie pure, 60 fr. les 100 kilos prix à Lille, paiement 30 jours net sans escompte.

STEENVOORDE, 30 mai.

21 hectolitres d'avoine à 19,50. — 19 hect. de seigle à 19,75.

68 blocs de beurre pesant 1280 kilos de 5,60 à 6,50 les deux kilos ; 284 kilos de beurre en pièces de 1,25 à 1,50 la livre ; 12.000 œufs de 0,40 à 0,50 le quart. — Houblon, 125 fr. les 50 kilos.

CAMBRAI, 30 mai.

Cours officiels constatés par la Commission de la Chambre de Commerce. — Achat direct à la culture. — Prix aux 100 kilos : Blés, 1re qualité, 27,00 à 28,00 ; 2e qualité, 26,00 à 27,00. — Avoines, 1re qualité, 18,00 à 19,50 ; 2e qualité, 18,00 à 18,00. — Escourgeons, 20,50 à 21,50. — Orge, 19 à 20 fr. — — Seigle, 17,50 à 18 fr.

— FOURRAGES. — Prix aux 1.000 kilos. — Paille d'avoine, 22 à 24 fr. — Paille de blé, 35 à 40 fr. — Luzerne, 60 à 70 fr. — Foin naturel, 40 à 50 fr.

Cossettes de chicorée levées : 15,75 les 100 kilos.

Cours officiels. — Graines oléagineuses, les 100 k. : Colza, 18 fr. ; œillette, 26 fr. ; lin, 30 fr. ; cameline, 18 à 19 fr.

Tourteaux. — Les 100 kilos : Colza, 16 à 17 fr. ; Lin, 20,50 ; Pavot, 17 à 18 fr.

Huiles. — L'hectolitre : œillette, 130 à 135 fr. ; Quinquet, 88 fr. ; Colza, 63 fr. ; Lin, 70 fr.

Beurre, 1,50 à 1,60 la livre ; œufs, 0,30 à 0,40 le quart ; pommes de terre *longues*, 16 fr. ; *rondes*, 12 fr. les 100 kilos. — Oignons 40 fr. 1d.

Marché aux veaux du 29 mai. — Veaux amenés : 27 ; vendus, 24 ; 9 de 0,95 à 1,10 le kilo sur pied ; 8 de 1,25 à 1,30 ; 6 à 1,35 ; 5 de 1,40 à 1,45 ; 3 à 1,50 ; 6 de 1,55 à 1,65.

Prix moyen du kilo sur pied : 1,41.
Porcs : Prix moyen du kilo sur pied : 1,25.
Ces prix s'entendent octroi compris.

AIRE, 29 mai.

Avoine, 18,50 à 19 fr. l'hectolitre. — Haricots, 65 francs, id. — Poulets, 7 à 9,50 la couple. — Beurre, 0,60 à 2 fr. le kilo ; œufs, 0,50 à 0,60 le quart ; pommes de terre, 12 à 13 les 100 kilos.

Marché aux Veaux du 28. — Amenés 312 de 1,30 à 1,50 le kilo vivant et 38 petits veaux de 32 à 46. — Porcs, 115 de 1,05 à 1,125 le kilo vivant.

PARIS, 30 mai.

SUCRES RAFFINÉS. — La vente reste facile en disponible ; la raffinerie maintient ses cours.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos, par wagon complet (3.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

En caisses de 5 kilos rangés, 62 à 66,50. — En caisses de 1 kilo rangé, 69,50 à 70. — En caisses de 50 à 20 kilos rangés, 68,50 à 69. — En caisses de 25 à 20 kilos rangés, 69 à 69,50. — En caisses de 15 kilos rangés, 69,50 à 70. — Raffiné en poudre, suivant marque, 65,50 à 66.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos à Paris, droits déduits : vrac, 40 fr. ; paiss, 38 fr.

Produits accessoires. — On cote en disponible les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 63 à 64. — Morceaux irréguliers, 63 à 64. — Petits déchets, 62,50 à 64. — Sucre en poudre, 62,50 à 63. — Semonte (sucs fécondés) 65 à 65,50. — Ulacca, 65 à 66. — Sucres cristallisés extra acquit, 66,75 à 67,25. — Sucres cristallisés en poudre, 64,75 à 65,25.

HOUBLONS

BERSEBRUCK, 27 mai. — Le temps est demeuré pluvieux et froid. La plante a atteint la moitié de la hauteur de la perche. Il n'est pas question de vermine.

POPERINGHE, 28 mai. — La tendance du marché reste calme : les prix pour houblon de ville de 1913 varient entre 110 et 115 francs, avec peu d'achetteurs. Houblons de village 1914 avec affaires restreintes de 95 à 97,50.

NUREMBERG, 28 mai. — Le marché n'a pas subi de changement. Vendu 37 balles. Hallertau 321 à 343 fr., Wurtemberg inférieur 187 fr., dito firme 216 à 229 fr. et rouge, 195 fr.

ALOST, 28 mai. — Le marché est ferme pour le disponible de 115 à 120 fr. et calme pour la nouvelle récolte de 95 à 97,50.

ANVERS, 29 mai. — Marché calme. Alost disponible 115 fr. Poperinghe disponible, 115 fr.

PETROLES

ANVERS, 29 mai.

PETROLES. — Raffiné américain, les 100 kilos : disponible, 22,50 ; juin 22,50 ; 3 de juin, 22,75. Tendance calme.

GRAINS & FARINES

du 30 mai

NEW-YORK	C. jour	C. préc.
Blé de printemps	102 1/4	102 1/2
Blé disponible	111 -/-	111 3/4
Blé de mai	--- -/-	108 -/-
Blé de juillet	95 5/8	96 7/8
Blé de novembre	92 3/4	94 -/-
Maïs disponible	79 1/4	79 1/2
Maïs de juillet	-- -/-	-- -/-
Farine de printemps	5 80	5 90

CHICAGO	C. jour	C. préc.
Blé de mai	88 -/-	88 1/4
Blé de juillet	88 3/4	87 1/8
Blé de septembre	85 3/4	86 -/-
Blé de janvier	88 1/8	88 -/-
Maïs de mai	74 -/-	70 3/4
Maïs de septembre	67 3/4	67 5/8
Maïs de février	65 3/4	65 3/4
Maïs de décembre	-- -/-	-- -/-
Avoines de mai	30 -/-	40 1/2
Avoines de juillet	30 1/8	30 3/8
Avoines de septembre	30 1/8	27 7/8
Avoines de février	-- -/-	-- -/-

IMPOT SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

Vraisemblablement applicable à partir du 1er juillet 1914

Notice très intéressante et indispensable aux capitalistes délivrée gracieusement à tous les guichets de la :

BANQUE ROBERT

Lille, 23, rue Faidherbe ;
Paris, 132, rue Montmartre ; 132, boulev. Saint-Germain ;
Armentières, 6, rue du Faubourg-de-Lille ;
Arras — Bapaume — Douliens — Prévent — Avesnes-le-Comte — Aubigny-en-Artois.
11149

BOURSE DE LILLE

DU 30 MAI 1914. — DU 30 MAI 1914.

CHARBONNAGES	C. préc.	C. jour
Albi	460 —	— —
Albi (part fond).	390 —	— —
Aniche	9450 —	9715 —
Anzin	7345 —	7355 —
Bully-Grenay	5640 —	5630 —
— le 50°	118 —	119 50
Blanzy	898 —	— —
Bruay	1290 —	1290 —
— le 10°	130 50	134 25
Carvin	778 —	785 —
Clarence (la)	900 —	920 —
Courrières	5095 —	5090 —
Crespin	91 —	— —
Douchy	690 —	700 —
Dourges	430 —	429 —
Drocourt	6090 —	— —
— le 10°	620 —	629 —
Escarpelle	670 —	675 —
Ferfay	292 —	295 —
Flines-l-Raches	58 75	59 —
Lens	1300 —	1312
— le 10°	132 25	134 —
Liévin	3990 —	4050 —
— 200°	132 —	134 50
Ligny-les-Aire	550 —	— —
Marles 30 %	2105 —	2148 —
Marles 70 %	4315 —	4395 —
Marles 30°	222 —	220 —
Meurchin	2120 —	2120 —
Nord d'Alais	47 —	— —
Ostricourt	941 —	949 —

	C. préc.	C. jour
Thivencelles	1545 —	— —
Vendin-l-Béth.	74 —	— —
Vendin (prior.)	120 —	— —
Vicoigne	1556 —	1561 —
— le 10°	159 —	159 50
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	865 —	865 —
Verley-Descroix	1370 —	1370 —
S. Fr. hyp. Arg 3	385 —	— —
S. Fr. hyp. Arg 4	49 —	— —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazem	695 —	— —
Rouneau et Cie	590 —	— —
St-Saurr.-Ateas	305 —	— —
Blache-St-Yaast	4190 —	— —
Marger.-Béth.	160 50	— —
Denain-Anzin	2210 —	2170 —
Fives-Lille	990 —	— —
La Lucette	95 —	— —
Lille-Bonnières	340 —	— —
Senelle-Maub.	950 —	— —
Chaut. de France	508 —	— —
Lait. N. France	184 —	— —
Etabl. Wibaux p.	155 —	— —
Et. R. Feuillette	169 —	169 —
S. Fr. hyp. Arg.	473 —	— —
Compt. Ind. Lin.	800 —	— —
PETROLES		
Bordeaux, act.	615 —	624 —
— parts	470 —	460 —

	C. préc.	C. jour
Dabrowa, act.	2270 —	2300 —
— parts	1250 —	1250 —
Grodzowska, act.	1050 —	1080 —
— parts	960 —	970 —
Kargaliba, a (5°)	835 —	835 —
— parts	5425 —	5500 —
Poiana, act.	625 —	630 —
— parts	450 —	454 —
Potok, act.	111 —	110 —
Wankowa, act.	650 —	650 —
— parts	300 —	300 —
Zagorz, act.	744 —	744 —
— parts	495 —	495 —

OBLIGATIONS. — Aniche 1906, 475. — Courrières 1910, 479. — Dourges 1907, 1908 et 1911, 456. — Escarpelle 1904, 1907 et 1909, 440.

Coupons annoncés

1er juin. — Blanzy, c. e. 5, brut 19 ; net nom. 11,58 ; port. 10,59.

Denain-Anzin, c. e. 50, brut 40 ; net nom., 39,40 ; port., 35,35.

10 juin. — Marles 70 % (parts), c. u. 15, brut 115 ; net nom., 110,40 port. 100,90. — Marles 70 % (30e), c. n. 18, brut, 6,05.

13 juin. — Marles 30 %, c. n. 14, brut 143,75 ; net nom., 136 ; port. 129,04.

TOUJOURS COURBÉS !

Dans les professions qui obligent à se courber continuellement, les reins *(vulg. rognons)* fatiguent bien davantage. Etant surmenés, ils sont alors bien plus exposés à la congestion et à l'inflammation.

Pendant qu'on souffre du dos, les reins, organes purificateurs du sang, rongés par l'acide urique se détruisent peu à peu. Si l'on n'y porte remède, ce mal devient mortel *(mal de Bright ou albuminurie chronique) et seul un docteur peut en retarder l'issue fatale.*

Aussi le mal de dos sous toutes ses formes *(douleur, gêne, pesanteur)* les urines troubles, foncées où qui déposent doivent être combattus dès leur apparition. Il ne faut pas attendre.

Ceux qui prennent ainsi soin de leurs reins s'évitent de graves dangers à venir et ceux pour qui la douleur a rendu longtemps le travail insupportable s'étonneront de la facilité avec laquelle ils l'accompliront désormais, regrettant seulement de n'avoir pas plus tôt agi aussi sagement.

Les Pilules Foster décongestionnent les reins ainsi que la vessie et les remettent en état de purifier le sang et de chasser avec l'urine toutes les impuretés du corps *(urée, acide urique, etc.)*.

Si on refuse de vous vendre les Pilules Foster et si on cherche à vous faire prendre un autre remède à leur place, c'est parce que ce remède laisse à celui qui le vend un bien plus gros bénéfice. Aussi, ne demandez des simplement des *pilules* pour les reins ou des *pilules rénales*, mais exigez les *PILULES FOSTER*, en insistant sur le nom *FOSTER*, afin d'avoir le véritable remède qui guérit les reins. Refusez comme vous refusez la fausse monnaie ou faites-vous rembourser tout ce qui ne porte pas la marque déposée ci-contre.

Si vous ne pouvez les obtenir immédiatement de votre pharmacien habituel, adressez-en le montant au dépositaire et vous les recevrez franco sans retard. La boîte 3 fr. 50, H. Binac, pharmacien, 95, rue Saint-Ferdinand, Paris.

Lille : Pharmacie de la Grande-Place, 16.
9196-4

Pour vos
Cadeaux de Mariage Baptême, etc.
n'achetez que l'Orfèvrerie
"CHRISTOFLE"
Une Seule et Unique Qualité
La Meilleure
Afin de l'obtenir EXIGEZ la Marque et le Nom "CHRISTOFLE" sur chaque pièce
0811

HERNIES

Soyez attentifs : il y va de votre santé et même de votre existence.

Vous portez un bandage qui vous gêne et qui grossit vos hernies. Vous souffrez sans vous douter que l'intestin s'étrangle sous votre bandage. C'est pourquoi je dis : soyez attentifs ! !

Vous pouvez mettre un terme à tout cela, si vous adoptez le nouvel appareil du grand spécialiste de Paris, M. GLASER. Cet appareil est le plus solide, sans ressort, sans sangle et sans caoutchouc. Par son emploi, des milliers de personnes ont été guéries.

En portant cet appareil jour et nuit pendant quelques mois, vos hernies seront immobilisées et disparaîtront.

L'essai est fait gratuitement dans les villes ci-après :

Arras, le 13 Juin, Hôtel de l'Univers.
Fourmies, le 14, Hôtel de la Gare.
Hirson, le 15, Hôtel du Commerce.
Avesnes, le 16, Hôtel du Nord.
Valenciennes, le 17, Hôtel de Flandre.
Maubeuge, le 18, Hôtel de l'Univers.
LILLE, le 19, Hôtel Moderne, 7, parvis Saint-Maurice.
Saint-Pol-sur-Ternoise, le 20, Hôtel du Trocadéro.
Lens, le 21 juin, Grand Hôtel.
Le Cateau, le 22, Hôtel du Nord.
Douai, le 23, Hôtel du Grand-Cerf.
Cambrai, le 24, Hôtel Bolzery.
Roubaix, le 25, Grand Hôtel, 26, rue de la Gare.
LILLE, les 26 et 27, Hôtel Moderne, 7, parvis Saint-Maurice.
11130

TISANE DES PETITS CÉLESTINS
LE MEILLEUR DÉPURATIF
AU PRINTEMPS
Nettoyez votre ESTOMAC et votre INTESTIN
Une Tisane le soir du repas suffisamment
Toutes vos Pharmacies 0175

« LA JOIE DE VIVRE » est acquise à TOUS, par une parfaite santé, sans médecine coûteuse, ni régime pénible

Paris, le 13 juin 1911.

« Monsieur, Voici plus de trente ans que je suis un des plus ardents propagateurs de la Revalescière. Je la conseille sans exception dans tous les cas d'intolérance gastrique ou intestinale, de rétrécissement du orifice de l'estomac au début, et de troubles de nutrition, chez les adultes aussi bien que chez les enfants. Dr E. Duval. »

Dans toute pharmacie et bonne épicerie, partout, ainsi que la délicieuse Revalescière Chocolatée.

Lille : Gobert et Cie ; Gaermacoprat, drog. ; Danjon (Drog. centrale du Nord) ; Dupont, drog. ; Rabergue, ph. — *Roubaix :* Destombes ; Ph. Normale ; Ph. Couvreur ; Deroubaix, *ép.* — *Tourcoing :* H. Bru ; Ramaz, ph.
0288-8

FÉDÉRATION THERMALE D'AUVERGNE

0179

POUR VOUS DÉSALTÉRER
immédiatement et agréablement
PRENEZ UN
BANYULS - TRILLES
QUINQUINA
additionné d'eau de seltz ou naturel avec un filet de sirop de citron ou de cassis
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ
PAR EXCELLENCE
et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot QUINQUINA
0282

Crédit du Nord

LILLE, 4-6-8, rue Jean-Roisin, Siège social
Capital : 125.000.000. — 31.250.000 versés

Le CRÉDIT DU NORD rappelle à sa nombreuse clientèle qu'elle peut éviter les manipulations d'espèces qui font toujours courir un risque important :

1° En faisant payer, par son intermédiaire, toutes les traites tirées sur elle par ses fournisseurs ;

2° En payant ses fournisseurs au moyen de chèques qui sont délivrés gratuitement à tout titulaire d'un compte.
0289-12

LES ACHETEURS DE
Chronomètres, Montres, Pendules
sont le plus grand intérêt à consulter les *Catalogues illustrés* envoyés franco par
C. AMIET Ans. Directeur de l'Ecole Municipale d'Horlogerie. Fournisseur du Chronomètre officiel pour le Diaclon au Souvenir Français.
Maison fondée en 1784. — **BESANÇON** (Doubs)
0096

INSTITUT CHIRURGICAL de JUMET (Belgique) dessiné par Sœurs de Charité diplômées, agréé par chemin de fer Etat Belge et sociétés d'assurances. 120 lits.
Docteur L. DOGNIAUX, spécialiste depuis 25 ans, chirurgien de chef de l'Hôtel-Dieu. Hernies, Varicocèle, Hydrocèle : guérison radicale sans bandage, pour la vie, par technique inédite. Maladies des Femmes : descente, chute, abaissements, rétrodéviation, époques douloureuses, reins mobiles. Orthopédie : difformités ; 1.500 à 1.900 opérations par an.
Consultations : lundi, mercredi, de 1 à 5 heures, rue de l'Institut, à Jumet ; à Engoulmes, le jeudi, de 8 à 12 heures.
0241

FEUILLETON N° 36

L'ILE ENVAHIE

Par Georges de Lys

Le comte réfléchit, puis déclara.

« Un de mes hommes sera au faîte du clocher de la cathédrale ; au premier coup du glas il déploiera un drapeau blanc. Tout drap ou nappe peut nous le fournir. En même temps, sur la terrasse d'une maison voisine, l'hôtel de mon ami le comte Pozzo di Borgo, une femme aura préparé une bassine de pétrole mélangé d'étoupe, qu'elle enflammera et dont la fumée dense et noire ne peut vous tromper.

« Autre chose : est-il prudent de laisser ici votre aéroplane ? Il peut avoir été vu évoluant par les bâtiments de l'escadre et signalé à Ajaccio par la télégraphie sans fil. Près d'ici, je connais une caverne insoupçonnable et abordable pourtant. Mes hommes vont, sous votre direction, l'y conduire.

— Non, dit Salbris, pour plusieurs raisons : d'abord je n'aurais pas demain à ma disposition ces auxiliaires, car vous êtes trop peu nombreux pour que je vous appauvrisse d'une équipe ; ensuite, de telles manœuvres sont des causes d'avaries et, en la circonstance, le moindre serait irréparable. Si ma « Frégate » a été vue, elle n'a pu l'être qu'en plein vol, et personne, vu l'écran des montagnes, ne peut soupçonner qu'elle s'est posée dans un hameau sans protection, à quelques kilomètres du rassemblement italien. La place m'est favorable pour prendre demain mon envolée. Je ne vous demanderai donc qu'un guetteur à l'œil sûr, pour me transmettre, de la crête voisine, le signal du départ. Dès le petit jour, Hervé et moi serons à notre poste, prêts à partir instantanément... Tout est bien convenu ?... Parfait !... Et maintenant voici la nuit venue : nous nous reprocherions de vous attarder... Au revoir donc, après la victoire !

— Il est trop tôt encore pour nous rapprocher de la ville, déclara Mazza di Porto. Avant de nous séparer, mes amis, nous romprons ensemble le pain et boirons le coup de l'étriar. Il nous faut toutes nos forces pour l'œuvre de demain. Depuis trois jours un sentiment bien proche du désespoir me serrait la gorge ; grâce à vous, à votre dévouement, aux éléments de succès que vous m'apportez, je renais à l'espérance, et je mangerai de franc appétit.

Du « lundo », ce filet de porc fumé sans rival, du « bruccio », le fromage national, furent servis, arrosés du vin parfumé de Cervione. Tous y firent honneur. Puis le comte leva son verre :

« A la protection de Dieu sur ceux qui vont demain risquer leur vie pour mon sang ! »

Debout, tête nue, silencieux, les convives vidèrent leurs coupes, puis les mains s'étreignirent. Le comte attira Hervé sur son cœur et l'embrassa en murmurant :

« Mon fils ! »

X

A corps perdu

Le vent s'était levé de la tramontane et entrechoquait, dans la nuit, les grands oliviers sauvages et les ramures flexibles du maquis. Sous celles-ci rampaient des ombres dont l'entrechoquement des branches étouffait le bruit des pas. Une à une, elles glissaient le long des pentes et atteignaient les jardins accrochés aux dernières rampes du Salario. La plupart avaient gagné les approches de la ville en s'introduisant dans le bief de l'aqueduc qui, de son triple étage, enjambe la route d'Alata. La sentinelle du poste qui gardait ce point avait été poignardée par derrière, tandis qu'une main la bâillonnait pour étouffer tout appel, et son corps dormait pour toujours au plus fourré du maquis.

Au fur et à mesure de l'arrivée des partisans, des femmes les guidaient silencieusement aux refuges préparés pour les tenir à l'abri de la découverte ennemie.

Peu de troupes, par bonne fortune, étaient logées chez l'habitant. Afin d'éviter les meurtres isolés dans un pays où tout homme est habile et prompt à jouer du stylet, le commandement avait jugé prudent de cantonner de préférence ses soldats dans les locaux publics. La citadelle, la caserne Saint-François, l'hôpital, le séminaire, le collège, les grands magasins de nouveautés Lanzi, le palais Fesch, musée et bibliothèque, avaient à peu près suffi au logement du corps de débarquement. Quant aux officiers, ils étaient groupés dans les grands hôtels qui, l'hiver, reçoivent la société cosmopolite, et le quartier général occupait les vastes bâtiments de la préfecture.

En dépit des ordres affichés par l'envahisseur et qui interdisaient toute sortie nocturne aux habitants, après le passage de chaque patrouille, dès que le bruit de ses pas s'éteignait, des silhouettes furtives traversaient lestement le cours Napoléon pour se perdre dans les obscures ruelles qui séparent cette voie du port. Avec d'infinies précautions, elles rasaient les murailles, s'effaçaient sous les porches au moindre bruit suspect. Elles avançaient ainsi prudemment, jusqu'à la porte de la sacristie de la cathédrale qui, sous un frôlement particulier des doigts, s'entrebâillait et derrière laquelle elles disparaissaient.

Lorsque la dernière de ces ombres fut entrée et qu'une main l'eut guidée sous les voûtes conduisant au caveau, devant elle surgit une silhouette presque indistincts dans les ténèbres, mais dont la voix, bien que basse, réveilla dans la mémoire de l'arrivant un écho ancien :

« François Mazza di Porto, la Providence nous réunit dans les heures graves. A plus de quarante ans de distance, reconnaissez-vous qui vous parle ? »

Une lueur pénétra dans le cerveau du comte. Non, il ne se trompait pas, celui qui était devant lui était son ancien compagnon d'armes de Rome et de Loigny, le zouave qui l'avait relevé sur ce dernier champ de bataille et soutenu jusqu'à l'ambulance, son compatriote et ami Urbino Béraldi qui, peu après la guerre, avait disparu sans que son nom ne revint jamais aux oreilles de Mazza di Porto, bien qu'il eût cherché longtemps à retrouver ses traces.

« Urbino ! murmura-t-il dans une stupeur... Ah !... je te croyais mort et je t'ai pleuré.

— J'étais effectivement mort au monde